

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Vote du taux des 3 taxes.

2°/ Vote du budget primitif 2019 du budget principal de la Commune.

3°/ Vote du budget primitif 2019 du budget annexe du camping municipal.

4°/ Vote du budget primitif 2019 du budget annexe du lotissement Charcot.

5°/ Vote du budget primitif 2019 du budget annexe du lotissement la Manade.

6°/ Vote du budget primitif 2019 du budget annexe de la Régie des Transports de Port-La Nouvelle.

7°/ Indemnité de conseil au Trésorier Municipal.

8°/ Aménagement de l'espace Broncy : demande de DETR.

9°/ Réserve Naturelle Régionale de Sainte Lucie : Demande de subvention à la Région Occitanie et au Conseil Départemental de l'Aude, exercice 2019.

10°/ Fourniture et acheminement de gaz naturel : choix du titulaire du marché subséquent n°1.

11°/ Cession d'une parcelle.

12°/ Projet de ferme pilote des éoliennes flottantes au large de Gruissan : concession d'utilisation du domaine public maritime, déclaration d'utilité publique de la ligne 33 kv de raccordement électrique.

13°/ Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : approbation du rapport d'activité 2017 et des rapports 2017 sur le prix et la qualité des services eau, assainissement et élimination des déchets.

14°/ Modification du tableau des effectifs : création d'un poste de médecin.